

Plusieurs millions de montres contrefaites vendues chaque année

Au nombre des industries ayant à pâtir de manière sensible des méfaits de la contrefaçon, l'horlogerie suisse occupe une des premières places. Pour M. E. Læffel, chef du Bureau central du contrôle des métaux précieux, le moment est venu de se rendre compte qu'il ne s'agit pas seulement d'une lutte économique et commerciale entre industries, mais d'une véritable criminalité économique de grande envergure. M. Læffel explique, dans la Revue des douanes, les moyens de lutter contre les contrefaçons au moment où celle-ci prennent des proportions alarmantes.

Cinq sortes d'infractions

La lutte contre les imitations nécessite, en premier lieu, de disposer d'instruments législatifs qui fournissent les bases légales pour une intervention de l'Etat.

En règle générale, les contrefaçons font l'objet d'infractions aux lois suivantes:

- Loi fédérale sur le contrôle des métaux précieux (contrefaçons des poinçons de garantie, titres insuffisants, marquage non conforme, etc.);
- Code pénal suisse (falsification de marchandises, faux, escroquerie, etc.);
- Loi fédérale sur les douanes (importations illégales);
- Loi fédérale sur la protection des marques (usage abusif de poinçons de maître, marque de fabrique et de commerce, fausses appellations d'origine, etc.);
- Divers autres lois ou arrêtés fédéraux relatifs notamment à la protection des monnaies, à l'impôt sur le chiffre d'affaire (TVA), au colportage, etc.

Le Bureau central du contrôle des métaux précieux joue un rôle prépondérant dans la lutte contre ces falsifications. Il expertise tous les cas portés à sa connaissance et dénonce les cas frauduleux auprès des autorités judiciaires compétentes. Il collabore également aux enquêtes menées par la police, la douane, le ministère public de la Confédération et son secrétariat suisse d'Interpol.

Interpol souvent sur les dents

La poursuite des faussaires doit souvent être portée sur le plan international. L'Organisation internationale de police criminelle — Interpol — qui groupe quelque 114 pays, est la seule organisation spécialisée dans la prévention et la répression de la délinquance internationale sous toutes ses formes. Depuis quelques années, cette organisation collabore avec succès à la répression des contrefaçons.

Enfin, dans le secteur des métaux précieux, la Convention internationale sur le contrôle et le poinçonnement des ouvrages en métaux précieux offre également d'intéressantes possibilités de poursuivre des contrefaçons de poinçons. Selon l'article 8 de cette Convention, chaque Etat contractant (c'est-à-dire, pour le moment la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Finlande, la Suède et la Suisse) doit avoir une législation nationale qui permet d'engager les poursuites pénales en cas de contrefaçons ou d'emploi abusif du Poinçon commun ou des poinçons de garantie nationaux. Dans certains cas, cette protection s'étend aussi au poinçon de responsabilité (poinçon de maître) ainsi qu'aux indications de titre.

Combattre les faussaires eux-mêmes

Les contrefaçons causent un tort considérable non seulement aux in-

dustriels suisses, mais à l'ensemble du commerce mondial. Il ne faut pas oublier que les produits contrefaits sont importés et vendus dans tous les pays par des voies détournées, lésant ainsi non seulement les commerçants honnêtes et les consommateurs, mais aussi les différentes autorités fiscales (douanes, offices de garantie, TVA, etc.). On évalue à plusieurs millions le nombre des montres contrefaites (souvent avec bracelets) écoulées chaque année. Outre le préjudice matériel, un préjudice moral incalculable est ainsi porté à l'image de marque des entreprises dont le nom figure sur ces produits de pacotille ou patache...

Il est donc indispensable que chacun collabore à la lutte contre les contrefaçons. Le dépôt d'une plainte devrait conduire au but visé. Il s'agit non seulement de faire appel aux tribunaux, mais aussi d'informer les milieux intéressés du pays dont la marchandise est issue, ainsi que les organes concernés du pays émetteur des poinçons contrefaits.

Ce ne sont donc pas uniquement les effets qu'il faut combattre, mais surtout leur cause, c'est-à-dire la fabrication de ce genre d'ouvrages et les faussaires eux-mêmes. — (cps)

Le Centre autonome de jeunesse met les choses au point

On nous écrit: Le comité du CAJ tient à préciser que, contrairement à certaines informations publiées, il n'est pas à l'origine du mouvement d'opposition aux mesures racistes prises par les patrons de l'Alba.

Ceci dit, le comité du CAJ se demande comment il se fait que chaque fois que des jeunes prennent sur eux de réagir à une injustice ou tout simplement à la banalité quotidienne, ils se font taxer d'extrémistes et d'émeutiers, voire de «manipulés» par les groupes d'extrême-gauche.

Pour nous, le Centre autonome de jeunesse n'est pas seulement la coupole pour le parking, mais un sens en développement. Chaque fois que des jeunes se regroupent, se parlent, passent collectivement à l'acte pour rompre l'ennui, la grisaille, le vide, l'étouffement dans la «vie» qui leur est faite, c'est là qu'est l'autonomie, là que commence à se construire cette

«alternative ou vivre le début de notre réalisation individuelle et collective» (manifestate du CAJ).

Si donc le CAJ soutient de toute façon le mouvement, c'est surtout au moment où celui-ci va au delà de l'interdiction d'accès aux Italiens pour poser la question de l'Alba en lui-même, de ce qu'il n'est pas possible d'y vivre, ce qu'il représente, ce qui s'y passe, à ce moment où le mouvement appelle la nécessité d'une alternative par laquelle les jeunes eux-mêmes pourront prendre en main leur vie, l'emploi de leur temps, c'est à ce moment-là que le mouvement rejoint explicitement les objectifs, le sens du Centre autonome de jeunesse. («1. Le CAJ est ouvert à tous ceux qui veulent agir dans ce sens. 2. Il appartient à tous ses participants» — manifeste du CAJ).

Après les fêtes organisées par les jeunes du mouvement à la coupole, c'est maintenant dans ce cadre qu'ils poursuivent leur mouvement, à travers cinq groupes de travail.

● Sur la question du racisme (en pensant aussi à la Xème initiative xénophobe).

● La mise sur pied par les jeunes Italiens de l'Alba d'une fête à la coupole qui corresponde à ce qu'ils attendent.

● L'élargissement du groupe d'activité «photo», qui se veut une approche, une base de discussion de la vie quotidienne, dans la rue, au travail...

● Un groupe (celui qui rassemble pour le moment les plus jeunes) qui veut inventer, mettre en place des moyens pour transformer la coupole en un lieu qui ne soit plus seulement conçu pour consommer des spectacles «culturels», mais un endroit où nous puissions nous rencontrer, nous parler, vivre, nous réaliser. Rendez-vous est pris pour ce dimanche 23 janvier à 14 h. à la coupole.

● Un groupe de théâtre de rue qui se propose de monter une pièce sur les thèmes soulevés par le mouvement: racisme, autonomie, consommation.

Pour terminer, le comité du Centre autonome rappelle qu'il tient ses séances, qui sont ouvertes à tous, le vendredi soir des 19 h. et qu'une permanence est assurée le reste de la soirée, dès 21 h. 30 environ (discussion, guitare, rencontre).

Le vendredi 28 janvier, dès 20 h. 15, nous vivrons avec le groupe «Aristide Padygros» une soirée folk.

Le comité du Centre autonome de jeunesse
Case postale, 2500 Bienne

Enlevez la neige des toits!

Ces derniers jours, d'abondantes chutes de neige ont recouvert toute la Suisse. Elles n'apportent pas que des joies sans partage, car ces masses inhabituelles impliquent aussi certains dangers. Alors qu'il faut s'attendre à des avalanches en montagne, le poids de la neige et le glissement de plaques de neige risquent de créer des situations périlleuses également en plaine.

Les dispositions légales en vigueur actuellement obligent les propriétaires de bâtiment à prendre toutes mesures utiles en vue d'éviter des dommages. L'Association des établissements cantonaux d'assurance contre l'incendie (AEI) lance un appel à tous les propriétaires d'immeubles pour les inviter à débarrasser la neige des toits partout où son poids devient menaçant. L'AEI rappelle que le poids de la neige par mètre cube est de 200 à 300 kg. pour la neige poudreuse, de 300 à 400 kg. pour la neige mi-poudreuse et de 400 à plus de 500 kg. pour la neige mouillée. — (ats)

Un Jurassien «d'Angleterre» établi à Orpound invente une «horloge parlante»

Originaire de Tramelan, mais né à Saint-Imier où il n'a pourtant vécu que les six premières années de sa vie, M. Bernard Vuille descend d'une véritable dynastie d'horlogers: son père, André, et son grand-père, Arnold, ont en effet laissé des «traces» chez Longines, à Saint-Imier. Presque paradoxalement, pourtant, Bernard Vuille est devenu ingénieur-électricien, en Angleterre, d'où il est rentré il y a 18 mois pour s'établir à Orpound, après avoir passé plus de 50 ans outre-Manche. Inutile d'ajouter qu'il est revenu avec un fort accent, avec un flegme dont il est sans doute superflu de dire qu'il est tout britannique, et avec des idées plein la tête...

De retour au pays, donc, son premier souci a été de mettre ses connaissances professionnelles au service de l'horlogerie, qui penche de plus en plus du côté de l'électronique. Et il a mis au point ce qu'il nous dit être une «timespeak» et qu'il traduit littéralement par «parle-heure». Il s'agit plus prosaïquement d'une «horloge parlante» d'intérieur qui en est actuellement au stade du prototype, mais que l'on s'appête à tester durant trois mois dans un home pour aveugles, à Ecu-blens (VD).

L'appareil se présente sous la forme d'une boîte dans laquelle se cache un mécanisme pour le moins sophistiqué et dont l'extérieur n'a d'apparent qu'un bouton et une grille de haut-parleur.



M. Bernard Vuille présente ici le prototype de son «timespeak».

Celui qui veut donc savoir l'heure doit la demander en appuyant sur le bouton et une voix la lui donne de minute en minute.

L'invention demande certes à être perfectionnée encore, ce à quoi s'attache d'ores et déjà M. Vuille, qui se propose de réduire l'appareil au format de poche, en attendant peut-être d'en faire une montre-bracelet... P. Bo.

THEATRE DE POCHE

«Histoire d'or» par le Théâtre pour enfants de Lausanne

Les Kulturtaeter présentent ce week-end une troupe animée par Claude Vallon, le Théâtre pour Enfants de Lausanne, qui présente un montage d'après le roman de Cendrars «Or». Ce spectacle s'adresse autant aux adultes qu'aux enfants à partir de dix ans environ.

Le spectacle comprend 14 séquences. Suter quitte la Suisse et s'embarque au Havre pour New York. Il y arme un convoi qui s'élance vers l'Ouest. Mais le chemin de la Californie passe par Honolulu, où Suter achète des Canaques. Il arrive dans la vallée du Sacramento, où il se met au travail avec acharnement. La prospérité suit, et la richesse. Suter songe à sa famille restée en Suisse. Mais l'or vient bouleverser tous ses plans. Une ruée d'aventuriers ruine ses propriétés. Il se replie sur lui-même, et dans un sursaut, demande à être confirmé dans ses droits de propriétaire. Il est nommé général, c'est la gloire, mais les gens ne le comprennent pas ainsi qui pillent et incendient ses terres. Il tentera de s'en relever, mais finira comme un pauvre hère à réclamer des dédommagements au Congrès américain. Mais l'Amérique, elle, survivra, et survit toujours, et continue d'offrir des illusions...

Améliorations foncières en 1976

Pour de nouveaux projets d'améliorations foncières, le canton de Berne a disposé en 1976 de 23 millions de francs fournis par la Confédération et de subventions cantonales d'un montant égal. De sorte que 257 projets représentant une somme totale de 74 millions de francs ont pu être réalisés.

L'Office cantonal des améliorations foncières (Direction de l'agriculture) a toujours apporté aux entreprises de la construction des possibilités d'occupation bienvenues dans les régions rurales. Les travaux se répartissent en effet pratiquement sur tout le territoire cantonal et de nombreuses petites entreprises peuvent participer à l'exécution des projets. Les améliorations foncières sont donc particulièrement indiquées pour lutter contre la récession. — (oid)

COMMUNIQUE

Spectacles français. — La CRT présente, au Théâtre municipal, en spectacle hors-abonnement, lundi 24 janvier, une pièce qui tente de décrire de manière précise la vie du lumpenproletariat d'Afrique du Sud, vue par un auteur sud-africain, Athol Fugard. Ce spectacle, d'une valeur remarquable, présenté aussi à Genève et à Neuchâtel, a été mis en scène par Roger Blin, qui vient de recevoir le Grand Prix national du théâtre, et dont on n'a pas oublié la remarquable présentation des «Emigrés», joués au Capitole il y a peu. La location pour ce spectacle s'ouvre demain, à 10 h. 30, au Palais des Congrès, tél. 23 10 20.

Election du préfet de Berne: le candidat de l'AN se retire

L'élection, le 13 mars, d'un nouveau préfet à Berne pourrait se dérouler hors de la polémique: le candidat de l'Action nationale, M. Fred W. Trachsel, présenté au début de la semaine dernière par 30 citoyens, vient de retirer sa candidature. Dans son message à la Chancellerie d'Etat, il affirme avoir pris sa décision «pour des raisons de santé». La presse locale laisse entendre de son côté qu'il a été soumis à des pressions de la part des dirigeants de l'Action nationale.

Le siège de préfet sera revendiqué par les socialistes, qui n'ont pas encore désigné leur candidat. — (ats)

Semaines tessinoises au restaurant «Ermitage»

(ch) Rompu à toutes les ficelles de la cuisine tessinoise depuis le temps qu'il l'apprend dans sa charmante cuisine, Robert Galizzi propose à sa clientèle de nouvelles spécialités d'outre-Gothard, gastronomie dont on ne dira jamais assez le bien que l'on pense d'elle...

L'«Ermitage», ce snack-restaurant de la rue du Fer, s'est donc revêtu de rouge et de bleu pour un mois environ. Cela a constitué l'occasion d'élaborer une carte d'abondance. Du salami nostrano à la grappa, en passant par l'osso buco et un succulent Gorgonzola, le Biennois pourra prendre un délicieux cours de civilisation tessinoise.

Mais nous lui conseillons aussi de jeter son dévolu sur l'admirable lapin à la broche que le patron prépare sur commande pour un minimum de quatre personnes. Car cette chair-là, si elle ne l'est pas (10 fr. par personne), est en revanche tout à fait délectable. A ne pas oublier non plus le traditionnel bocalino de Merlot, de Chianti ou de Lambrusco, que l'on pourra troquer au besoin avec une bonne bouteille de Spanna, un vin piémontais de renommée internationale.

Programme de recrutement pour Bienne et ses environs

Le colonel Teuscher, commandant d'arrondissement, vient de publier le programme de recrutement 1977 du régiment 13. Nous retiendrons, pour notre part, les informations intéressantes les habitants de Bienne et de sa région.

Les lieux et les heures de rendez-vous ont été fixés comme suit:

Collège de Buren: le 28 avril à 7 h. 30 pour les intéressés habitant Longeau; le 29 avril à 7 h. 30 pour ceux de Perles et d'Arch.

Collège «Weidteile» à Nidau: le 2 mai à 7 h. 30 pour les intéressés de Nidau; le 3 mai à 7 h. 30 pour ceux de Port; le 5 mai à 7 h. 30 pour ceux de Brugg; le 10 mai à 7 h. 30 pour ceux de Scheuren.

Stade de Glace à Bienne: les 17, 18 et 20 mai à 7 h. pour les Biennois romands; les 23, 24, 25, 26, 27, 31 mai, 1er et 2 juin à 7 h. pour les Biennois alémaniques.

Les opérations de postrecrutement auront lieu les 13, 14 et 17 octobre, à 8 h., au collège «Weidteile» à Nidau. Les examens de trompette se dérouleront le 18 octobre, à 14 h., à la même adresse.

La culture biennoise exportée en Hollande

Au terme de la Seconde guerre mondiale, de nombreuses villes d'Europe ont noué des liens entre elles, sous la forme de ce que l'on a appelé plus tard des jumelages. Bienne, pour sa part, s'est rattachée à Almelo, une cité néerlandaise de 60 000 habitants environ, où l'industrie textile joue le même rôle prépondérant dans l'économie que l'horlogerie chez nous.

D'un commun accord, il a été récemment décidé d'approfondir ces relations, principalement sur le plan culturel. Mercredi, M. Sandor Joo, directeur de la Maison de la culture d'Almelo, a été accueilli à Bienne, où il était venu «négocier» en vue d'établir un programme d'échanges qui devraient intervenir désormais à cadence régulière.

Il a notamment proposé à la Société d'orchestre de donner un concert à Almelo, au printemps 1978. Toutefois, il est probable que ce concert aura lieu tout d'abord au Palais des Congrès, le soir même du vernissage d'une exposition de peintres hollandais à Bienne.

A l'avenir, ces échanges culturels se poursuivront. La ville de Bienne s'efforcera alors de n'exporter que des productions d'artistes réellement biennoises.

Voilà donc qui pourrait bien renforcer le potentiel culturel de notre ville en général et l'audience d'une Société d'orchestre qui, par les temps qui courent, saura sans doute saisir l'occasion au vol.

E. Ch.



«Ministre» de la culture à Almelo, M. Sandor Joo était de passage mercredi à Bienne, où il a notamment visité l'exposition de l'Association suisse des architectes, peintres et sculpteurs, qui se tient dans la nouvelle maison «chocolat au lait», à l'angle des rues Centrale et du Canal. (photo Wolf)